

La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

7.00 crédits	45.0 h + 30.0 h	Q1 et Q2
--------------	-----------------	----------

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Commencer les stages d'observation des pratiques didactiques la même année.
Thèmes abordés	<p>Le cours fera le point sur les questions cardinales qui se posent à tout professeur de français langue première, en particulier celles des enjeux, des objectifs et des outils de l'enseignement du français et celles des méthodes d'enseignement et d'évaluation. Il exposera également les cadres conceptuels et méthodologiques permettant de développer chez les élèves de l'enseignement secondaire des compétences de lecture, d'écriture et d'oralité conformes aux exigences de l'institution scolaire ainsi que des savoirs structurants dans les domaines de la langue et la littérature. Il présentera enfin quelques parcours ou séquences didactiques complets, qui illustreront la diversité, la complémentarité et la cohérence des activités à mettre en oeuvre dans l'enseignement du français. Ces différents objectifs seront nourris par un référentiel bibliographique et de nombreux documents stimulateurs.</p> <p>Les séances de travaux pratiques amèneront les étudiants à expérimenter en petits groupes :</p> <p>1° différentes activités et divers outils d'enseignement du français ;</p> <p>2° des composantes de base (voix, rythme, articulation, diction, situation d'énonciation ...) et des compétences fines de l'oralité (lecture expressive, conférence, compte rendu oral, participation à des interactions verbales).</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>1° Initier, par la théorie et par la pratique, aux notions, aux méthodes et aux outils disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier de professeur de français langue maternelle ou première.</p> <p>1 2° Autoriser la maîtrise de diverses " performances " d'oralité par leur expérimentation systématique.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation de l'unité a lieu lors des sessions de juin ou de septembre, selon les mêmes modalités.</p> <p>1° Pour la didactique du français (cours et séances de séminaire) : travail écrit présentant une séquence didactique construite au départ d'éléments empruntés à différentes parties du cours et des exercices, aux programmes analysés et à des lectures personnelles puisées dans la bibliographie du cours (40 % de la note). Examen oral complémentaire portant sur la justification des choix posés dans le travail écrit et la maîtrise des contenus du cours (40 % de la note). Plusieurs moments du cours et du séminaire sont dédiés à l'accompagnement progressif du travail personnel sur la base duquel les acquis d'apprentissage sont évalués : le sujet choisi doit être présenté pour validation au plus tard à la mi-parcours ; la scénarisation du dispositif didactique fait l'objet d'une évaluation intermédiaire formative.</p> <p>2° Pour les travaux de pratiques de l'oralité : présentation devant le groupe de deux performances orales brèves qui auront été annoncées et exercées lors des séances antérieures. L'étudiant-e aura ensuite <i>un entretien-bilan</i> avec l'animateur-trice, où il ou elle développera une réflexion critique sur ses compétences d'oralité en les situant au sein de son parcours personnel et de son projet professionnel (20 % de la note).</p> <p>Dans les productions écrites, les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique, ce qui veut dire que toutes les sources doivent être citées en respectant les normes de référencement bibliographique et que l'usage éventuel d'une IA doit être explicitement signalé (il s'agit d'indiquer toutes les parties ayant fait l'objet de l'usage d'une IA et de préciser, par exemple en note de bas de page, si l'IA a été utilisée pour rechercher de l'information, pour la rédaction du texte ou pour la correction de celui-ci).</p>

Méthodes d'enseignement	<p>Pour atteindre les objectifs visés, le cours de « Didactique du français » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • prend pour point de départ du développement professionnel les préoccupations des enseignant-e-s débutant-e-s; • adopte des dispositifs propres à favoriser ce développement (par exemple, rédaction de son autobiographie de lecteur.trice et/ou d'auteur.e pour s'interroger sur son futur rôle de maître de lecture et/ou d'écriture ; reconstitution d'une consigne, d'une démarche ou des étapes d'un dispositif à partir d'une activité expérimentée en cours ou de l'observation de séances filmées ; analyse de productions d'élèves ; entraînement à la formulation de rétroactions...); • s'appuie sur des mises en situation (expérimentation de dispositifs ou d'activités), des cas concrets (productions d'apprenants, documents didactiques, films de séances de classe, incidents critiques...) pour amener les étudiant-e-s, seul-e-s ou en petits collectifs, à observer, décrire, analyser et conceptualiser à partir de la littérature professionnelle et scientifique; • propose des travaux, personnels ou collectifs, qui visent la réflexivité ainsi que le transfert des apprentissages dans des situations partiellement inédites, en relation avec les exigences du métier d'enseignant-e de français. <p>Les exercices de « Pratiques de l'oralité » font appel à l'autoscopie (recours à la vidéo); ils visent à favoriser chez l'étudiant-e un autodiagnostic qui lui permettra de progresser.</p> <p>Encadrement : Les tp de didactique du français sont encadrés par des collaborateurs pédagogiques qui témoigneront de leur expérience d'enseignement du français dans différentes filières de l'enseignement secondaire. Les séances de « Pratiques de l'oralité » seront encadrées par des collaborateurs pédagogiques spécialisés dans les pratiques de l'oralité.</p>
Contenu	<p>1. Cours de « Didactique du français » (45h)</p> <p>Le cours aborde, à partir des résultats des recherches en didactique du français et en sciences de l'éducation, les fondements, les principes, les dispositifs et les outils de l'enseignement du français dans le secondaire supérieur (de transition comme de qualification). Trois axes structurent le cours : la didactique de la lecture et de la littérature ; la didactique de l'écriture et la didactique de l'oral. Le cours aborde également les questions relatives à la diversité des publics scolaires, à l'appropriation des référentiels et des programmes d'enseignement, à l'initiation aux outils de l'enseignant-e de français ainsi qu'à l'évaluation des apprentissages.</p> <p>2. Le séminaire de « Didactique du français » (15h)</p> <p>Les séances de séminaire-exercices en petits groupes portent sur les thèmes suivants : comment commencer un cours de français ? Comment faire lire-écrire des textes littéraires et fonctionnels/documentaires ? Comment exploiter l'image et le son ? Comment exploiter le film ? Comment préparer et évaluer une séquence d'enseignement ? Etc.</p> <p>3. Les exercices de « Pratique de l'oralité » (15h)</p> <p>Les séances d'exercices dédiées à la pratique de l'oralité seront centrées sur trois compétences professionnelles du professeur de français : la lecture à voix haute — notamment du texte versifié —, les techniques du « contage » et les techniques de l'exposé.</p>
Ressources en ligne	L'utilisation de la plateforme Moodle est requise dès le début du cours (code cours LROM2950).
Bibliographie	Principal ouvrage de référence : SIMARD, Claude, DUFAYS, Jean-Louis, DOLZ, Joaquim et GARCIA-DEBANC, Claudine, <i>Didactique du français langue première</i> , Bruxelles, De Boeck, 2010. Les étudiants reçoivent en outre un vademécum bibliographique de 80 pages qui présente les principales ressources relatives aux différents objets de la didactique du français.
Autres infos	Le cours s'appuie sur une bibliographie sélective et commentée de textes de référence (disponible dans l'espace-cours Moodle) et sur les programmes d'enseignement du français actuels (enseignement secondaire, toutes filières). Les étudiant.e.s sont tenu.e.s de se procurer ces documents dès les premières séances de cours.
Faculté ou entité en charge:	ELAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et lettres françaises et romanes)	ROM2A	7		